



Evaluations CP et CE1 :

Respect de la liberté pédagogique !

Les enseignants du 1er degré ont reçu les cahiers d'évaluation CP et CE1. De nombreux collègues font le constat d'items totalement inadaptés à leurs élèves, et en contradiction avec les apprentissages construits en maternelle.

Par ailleurs, ces évaluations représentent un véritable dessaisissement pédagogique, puisque les réponses des élèves doivent être corrigées et analysées par un logiciel ministériel, qui reverra aux enseignants des « profils » d'élèves et de classe, et les protocoles de remédiation à appliquer.

Les organisations syndicales SNUipp-FSU 93, CGT Educ'action 93, CNT Education 93, Snudi-FO 93 et SUD-Education 93 rappellent que la liberté pédagogique est inscrite dans la loi et que les enseignants ne sont en aucun cas de simples exécutants. S'il s'agit d'évaluer le système éducatif, des évaluations sur échantillons existent déjà (évaluations menées par la DEPP* en France, ou dans le cadre de PISA, TIMSS* ou PIRLS* au niveau international, etc). Faute de fournir des outils pour la classe, réellement utiles aux enseignants, ne s'agit-il pas de préparer le salaire au « mérite », et la mise en concurrence des écoles et des établissements (publication des résultats envisagée dans « CAP 2022* ») ?

Il faut que le mépris du ministère, qui refuse d'écouter les professionnels que nous sommes, qui préfère passer par les médias plutôt que par la parution de textes réglementaires, cesse !

Certains collègues ont d'ores et déjà décidé de ne pas faire passer ces évaluations. D'autres, découvrant progressivement le contenu des cahiers, décideront d'arrêter. Dans de nombreuses équipes, il n'y aura pas de remontée des réponses.

Les organisations syndicales SNUipp-FSU 93, CGT Educ'action 93, CNT Education 93, Snudi-FO 93 et SUD-Education 93 informent les enseignants qu'elles seront aux côtés de toutes celles et ceux qui seraient confrontés à des pressions. Elles décident d'ailleurs d'en informer dès maintenant le Directeur académique.

**DEPP : Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance*

**TIMSS : étude internationale qui mesure les performances en mathématiques et en sciences des élèves à la fin de la quatrième année de scolarité obligatoire*

**PIRLS : étude internationale qui mesure les performances en compréhension de l'écrit des élèves en fin de quatrième année de scolarité obligatoire*

**CAP 2022 : plan qui vise notamment à baisser les dépenses publiques en supprimant des postes de fonctionnaires, en externalisant les services et en faisant jouer la concurrence entre les différents établissements publics comme les hôpitaux, les écoles, les collèges, les lycées*